

## **Elections à la commission de la carte de presse :**

# **Pour la défense des droits des journalistes, votez SNJ !**

C'est reparti pour un second tour ! Vous avez dû recevoir ces derniers jours vos clés de vote électronique, dans le cadre des élections à la Commission de la carte (CCIJP). Attention, la durée du scrutin est raccourcie par rapport au premier tour. Le vote électronique ouvrira ce jeudi à 17 heures pour se clore le jeudi 14 juin à 13 heures. Ne tardez pas à voter, et à faire voter vos consœurs et confrères autour de vous !

Le SNJ avait recueilli 53,94% des suffrages au premier tour, il s'agit de confirmer la bonne dynamique, ternie par une participation toujours insuffisante (36,25%).

Comme vous le savez, le SNJ célèbre cette année ses 100 ans d'existence.

Respect d'une déontologie commune à la profession et de notre charte d'éthique, défense de la liberté d'informer, protection des sources et des lanceurs d'alerte, défense des droits d'auteur, des droits des journalistes pigistes et CDD, sont nos fondamentaux.

Nos candidats qui représentent toute la diversité de la profession et des formes de presse sont nos meilleurs ambassadeurs. Le bilan des représentants du SNJ au sein de la Commission de la carte, dont le travail et l'expertise sont unanimement reconnus, est un atout de plus.

**Pour la défense des droits des journalistes, votez SNJ !**

*Paris, le 31 mai 2018*